



Séance : 11 juin 2024
Numéro : 6
Objet : Admission en non-valeur

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-quatre,
Le onze juin,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 31 mai 2024, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, 10 rue du Faubourg Lo Barri, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27.
12 membres présents, 3 membres représentés, 12 membres absents.

Membres présents : Michel ARTUS, Roland AYGALLENQ, Bernadette BELIERES-AZEMAR, Jean-Louis BESSIERE, André BORIES, Jean-Louis CALVET, Florence CAYLA, Marielle FÉRAL, Colette FEYBESSE, Philippe GALTIER, Jean-Louis GRIMAL, Paul MARTY.

Membres représentés : Valérie ABADIE-ROQUES, Anne-Marie CONSTANS, Jean-François VIDAL.

Membres absents : Anne CALMELS, Sébastien DAVID, Gérard DESCOTTE, Jacques GARDE (excusé), Pierre GRIMAL, Jean-Pierre MASBOU, Christine PRESNE, Yannick RECOULES, Jean-Michel REYNES, Thierry SERIN, Anne-Claire SOLIER, Eric TRANNOIS.

Madame Florence CAYLA est nommée secrétaire.

Vu l'arrêté préfectoral n°12-2024-03-14-00005 portant dissolution de l'Union des ASA de l'Aubrac,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction comptable M57 applicable au SMICA,

Monsieur le Président indique que l'Union des ASA de l'Aubrac a été dissoute par arrêté préfectoral et qu'il n'est pas en mesure d'honorer le titre émis par le SMICA sur l'exercice 2022 (n°478) d'un montant de 270 euros.

Aussi, il propose d'admettre ce titre en non valeur.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical réuni ce jour :

ADMET en non valeur, sur le budget de l'exercice 2022, le titre n°478 dont le montant s'élève à 270 euros,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président du S.M.I.C.A

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL